



france•tv

S'ENGAGER POUR CHACUN
AGIR POUR TOUS

INTERPAM ... DANS LA TRONCHE

Ou comment une petite mise à jour tourne en claque pour nos vidéos

C'est l'histoire d'une « petite mise à jour », d'une simple « fonctionnalité », déployée en catimini dans le Réseau depuis le 7 octobre dernier.

Elle s'appelle InterPam et fait, fera, de gros dégâts sur l'activité de nos vidéos. PAM. Mais qui s'en soucie ? Pas la direction, visiblement.



NOVEMBRE 2024

InterPam, c'est la nouvelle fonctionnalité d'échanges automatisés entre régions de la plateforme NRCS. Une fonctionnalité qui existait déjà sur Mona mais qui n'était pas utilisée. En gros, pour s'échanger les sujets, désormais, on les glisse via NewsBoard dans un dossier et hop. On est « agile », on est « efficace » et « rapide ». Moderne quoi.

Hop ! Finis les échanges qui représentent dans le réseau, en moyenne, 40 à 50% de l'activité des vidéos au Nodal.

Rouen, pilote du dispositif, a testé Interpam le 7 octobre. Le 10, il était validé et aussitôt étendu aux autres antennes. Normandie et Hauts de France l'ont déjà adopté, la semaine prochaine ce sera le Grand-Est, les autres suivent au pas de course. La direction est « agile », « rapide ». Trop.

Car si nous reconnaissons les vertus d'InterPam (qui peut s'opposer au progrès ?) nous dénonçons la méthode de la Direction et le mépris qu'elle affiche ouvertement envers nos collègues vidéos.

À aucun moment, ni à Rouen, ni à Poitiers, ni encore à Strasbourg, alors que leurs collègues scriptes ou chefs d'édition étaient formés, peut-être dans la pièce d'à côté, il n'a été expliqué aux vidéos ce qu'était InterPam, ses conséquences, bien réelles, sur leur activité. Sur leur fiche de poste. Sur leur santé aussi sûrement. Le bore-out existe, il fait autant souffrir que la surcharge de travail. L'accompagnement au changement existe aussi, mais pas chez nous.



france•tv

S'ENGAGER POUR CHACUN
AGIR POUR TOUS

Nous dénonçons aussi le mépris de la direction envers les élus du personnel. Ce n'est pas nouveau, mais on a du mal à s'y faire.

À aucun moment, alors qu'InterPam modifie assez clairement la charge de travail et la fiche de poste des vidéos, qu'il peut altérer leur santé, le CSE n'a été informé. À aucun moment, la commission Nouvelles Technologies n'a eu vent de cette option. Rien. C'est sidéral et sidérant.

Comme s'il s'agissait d'un non-événement. Comme si les humains derrière les machines n'existaient pas non plus. TréPamés.

Pour toutes ces raisons, la CFDT FTV exige que soit mis un point à l'ordre du jour du prochain CSE Réseau. Non pas sur les fonctionnalités de l'outil, c'est bon on a compris, mais sur son impact sur le métier des vidéos.

En l'absence d'un bilan sérieux, la mise en pause de ce déploiement jusqu'à la fin de l'année.

Pour finir, la CFDT FTV se réserve le droit de solliciter la CSSCT pour une expertise/enquête sur les vidéos du Réseau.

PAM !

NOVEMBRE 2024



Nos Délégués syndicaux centraux

Vous souhaitez nous poser des questions ?

Contactez-nous au : 01 56 22 88 21 - cfdtgroupe@francetv.fr

france•tv

S'ENGAGER POUR CHACUN
AGIR POUR TOUS

NOVEMBRE 2024